CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nexatis Dropshipping

Offre réservée aux professionnels (BtoB)

Vente de meubles avec expédition directe au client final

VERSION	PUBLIÉE LE	SITE
5	16 novembre 2026	www.nexatis-furniture.com

Nexatis Distribution
SASU au capital de 10 000 € · RCS Lille · SIRET 852 726 421 00062 · TVA FR21852726421
413 rue Gamand, 59810 Lesquin, France
contact@nexatis-furniture.com · 06 99 09 20 70

Sommaire

Préambule 3
Article 1 — Objet et champ d’application 3
Article 2 — Définitions 3
Article 3 — Ouverture du compte Revendeur 4
Article 4 — Produits et informations commerciales 6
Article 5 — Commandes 6
Article 6 — Responsabilité du Revendeur : annulations, retours, frais et pénalités 7
Article 7 — Responsabilité du Fournisseur : défauts, pertes, ruptures et remboursements 10
Article 8 — Prix, facturation et paiement 11
Article 9 — Expédition, livraison et transfert des risques 13
Article 10 — Réception, réserves et réclamations 14
Article 11 — Garanties 15
Article 12 — Conformité des Produits et sécurité 16
Article 13 — Obligations du Revendeur 16
Article 14 — Responsabilité 17
Article 15 — Force majeure 17
Article 16 — Propriété intellectuelle 17
Article 17 — Données personnelles 17
Article 18 — Non-sollicitation des clients finaux 19
Article 19 — Confidentialité 19
Article 20 — Durée, suspension et résiliation 19
Article 21 — Cession et sous-traitance 20
Article 22 — Dispositions générales 20
Article 23 — Loi applicable, médiation et juridiction compétente 23

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») régissent les relations entre :

Nexatis Distribution, SASU au capital de 10 000 €, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro SIRET 852 726 421 00062, dont le siège social est situé 413 rue Gamand, 59810 Lesquin, numéro de TVA intracommunautaire FR21852726421, exerçant sous l'enseigne « Nexatis Furniture », ci-après le **« Fournisseur »**,

et toute personne physique ou morale exerçant une activité professionnelle, qu'il s'agisse d'une société, d'un entrepreneur individuel ou d'un micro-entrepreneur (auto-entrepreneur), inscrite sur la plateforme Nexatis Furniture, ci-après le **« Revendeur »**.

Le Fournisseur propose à des Revendeurs un service de vente de meubles avec expédition directe au client final (« dropshipping »). Le Revendeur vend les produits en son nom à ses propres clients, et le Fournisseur expédie la commande directement à ces derniers.

Article 1 — Objet et champ d'application

1.1. Les CGV définissent les conditions dans lesquelles le Fournisseur vend les produits de son catalogue au Revendeur et les expédie directement au client final désigné par celui-ci.

1.2. Les CGV s'appliquent à toute Commande passée par un Revendeur, à l'exclusion de toute autre condition, notamment ses propres conditions d'achat. Elles prévalent sur tout autre document, sauf accord écrit dérogatoire signé par le Fournisseur.

1.3. Le Revendeur déclare agir exclusivement à des fins professionnelles et dans le cadre de son activité de vente de meubles ou d'articles d'ameublement. Il reconnaît que les règles protectrices du consommateur ne lui sont pas applicables dans ses relations avec le Fournisseur.

1.4. Le Fournisseur peut modifier les CGV à tout moment. Les CGV applicables à une Commande sont celles en vigueur à la date de cette Commande. Toute modification est notifiée par e-mail (article 22.5) et entre en vigueur 15 jours après sa notification ; elle s'applique aux seules Commandes passées après cette date. Le Revendeur qui la refuse peut résilier le contrat sans préavis avant son entrée en vigueur. Une modification imposée par la loi ou par une autorité s'applique dès la date prévue par celle-ci.

Article 2 — Définitions

- **Plateforme** : le site « Nexatis Furniture » et l'espace Revendeur exploités par le Fournisseur.
- **Produit** : tout meuble ou article figurant au catalogue.
- **Revendeur** : toute personne physique ou morale agissant à des fins professionnelles, titulaire d'un numéro SIRET actif ou d'une immatriculation équivalente dans un autre pays (société, entrepreneur individuel ou micro-entrepreneur), dont le compte a été validé par le Fournisseur et qui revend les Produits à ses propres clients.

Le tableau suivant précise les statuts autorisés à s'inscrire et les justificatifs demandés (article 3.1).

Statut	Justificatif d'immatriculation (moins de 3 mois)	Numéro SIRET	Numéro de TVA intracommunautaire
Société commerciale (SAS, SASU, SARL, EURL, SA, SNC)	Extrait Kbis	Obligatoire	Obligatoire
Entrepreneur individuel commerçant (inscrit au RCS)	Extrait Kbis ou extrait du registre national des entreprises (RNE)	Obligatoire	Obligatoire s'il est assujetti à la TVA
Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur)	Extrait RNE ou avis de situation au répertoire SIRENE	Obligatoire	Non demandé en franchise en base de TVA ; obligatoire en cas d'option pour la TVA
Entreprise établie dans un autre État de l'Union européenne	Extrait du registre du commerce de son pays	Numéro d'immatriculation de son pays	Obligatoire (vérifié sur le système européen VIES)
Entreprise établie hors de l'Union européenne	Extrait du registre du commerce de son pays ou document officiel équivalent	Numéro d'immatriculation de son pays	Numéro de TVA ou identifiant fiscal, s'il en dispose (vérification manuelle par le Fournisseur)
Non autorisés	Particuliers, personnes sans immatriculation	—	—

- **Client final** : le consommateur ou l'acheteur à qui le Revendeur revend le Produit et à qui le Fournisseur livre la commande.

- **Commande** : demande d'achat d'un ou plusieurs Produits passée par le Revendeur sur la Plateforme.
- **Prix Net HT** : le prix net hors taxes applicable au Revendeur pour un Produit, affiché sur la Plateforme. Il comprend le prix de la marchandise, le conditionnement, les frais administratifs, l'éco-contribution et la livraison en France métropolitaine, au pied de l'immeuble. Pour les autres zones de livraison, les frais de livraison sont facturés en sus (article 9.8). Il sert de base de calcul aux frais, pénalités, remboursements et plafonds prévus aux CGV.
- **Jour ouvré** : jour du lundi au vendredi, hors jours fériés en France.
- **Jour** : jour calendaire, sauf mention contraire (« jour ouvré »).
- **Heure** : heure calendaire, y compris les week-ends et les jours fériés, selon l'heure de Paris.
- **Avoir** : document par lequel le Fournisseur crédite le Revendeur d'une somme, utilisable sur toute Commande ultérieure pendant 12 mois (article 8.9).
- **Entrepôt** : entrepôt du Fournisseur situé en France, où sont stockés les Produits et reçus les retours.

Article 3 — Ouverture du compte Revendeur

3.1. L'accès à la Plateforme est réservé aux professionnels disposant d'au moins un canal de vente actif (site internet, marketplace, réseaux sociaux ou magasin physique). Le Revendeur fournit lors de son inscription : un justificatif d'immatriculation de moins de 3 mois (extrait Kbis pour une société ou un commerçant, extrait du registre national des entreprises ou avis de situation au répertoire SIRENE pour un entrepreneur individuel ou un micro-entrepreneur ; pour une entreprise établie hors de France, extrait du registre du commerce de son pays ou document officiel équivalent), son numéro SIRET ou, pour une entreprise établie hors de France, son numéro d'immatriculation dans son pays, son numéro de TVA intracommunautaire s'il en dispose (le micro-entrepreneur bénéficiant de la franchise en base de TVA en est dispensé ; une entreprise établie hors de l'Union européenne indique son numéro de TVA ou son identifiant fiscal s'il en dispose), ainsi que ses canaux de vente : l'adresse de son ou de ses sites internet de vente, la liste des marketplaces sur lesquelles il vend les Produits (par exemple Amazon, Cdiscount, ManoMano, eBay) avec l'identifiant ou l'adresse de sa boutique sur chacune d'elles, l'adresse de son ou de ses magasins physiques, le nom de ses comptes sur les réseaux sociaux et la description de tout autre canal de vente utilisé. Tout nouveau canal de vente fait l'objet d'une demande préalable depuis l'onglet « Canaux de vente » de l'Espace revendeur (article 3.5). Le Revendeur informe le Fournisseur par e-mail à contact@nexatis-furniture.com de toute modification d'un canal déjà autorisé dans un délai de 5 jours ouvrés. Les conditions de vente sur les marketplaces sont précisées à l'article 13.3.

3.2. Le Fournisseur peut suspendre un compte, notamment en cas d'informations inexactes, d'incident de paiement ou de manquement aux CGV, sans préjudice de l'article 20.5.

3.3. Le Revendeur est responsable de la confidentialité de ses identifiants et de toute Commande passée avec ceux-ci. Il informe sans délai le Fournisseur par e-mail à contact@nexatis-furniture.com de toute utilisation frauduleuse.

3.4. Le Revendeur s'engage à maintenir ses informations à jour en les communiquant par e-mail à contact@nexatis-furniture.com.

3.5. **Canaux de vente.** Le Fournisseur se réserve le droit de choisir et d'autoriser, pour chaque Revendeur, les canaux de vente (site internet, magasin physique, marketplaces, réseaux sociaux ou autres) sur lesquels les Produits peuvent être proposés. Les canaux déclarés lors de l'inscription sont autorisés à la validation du compte. Le Revendeur demande l'autorisation de tout nouveau canal depuis l'onglet « Canaux de vente » de son Espace revendeur ; le Fournisseur l'accepte ou la refuse par e-mail, sans avoir à justifier sa décision, et le Revendeur ne vend pas les Produits sur ce canal avant son autorisation. Le Fournisseur peut à tout moment ajouter, restreindre ou retirer un canal, par e-mail, notamment pour préserver l'image de ses Produits. Le Revendeur s'interdit de vendre les Produits sur un canal non autorisé et dispose de 15 jours ouvrés pour retirer ses offres d'un canal retiré. Tout manquement autorise le Fournisseur à suspendre le compte du Revendeur. Pour chaque Commande, le Revendeur indique le canal autorisé sur lequel il a vendu le Produit (article 5.1). En cas de vente en magasin physique, le Revendeur reste seul responsable de l'accueil de ses clients, de la présentation des Produits et du respect de ses obligations légales envers eux ; les Commandes correspondantes sont livrées chez le Client final, dans les conditions de l'article 9.

Le tableau suivant récapitule les canaux de vente. Pour tous les canaux, le Fournisseur peut à tout moment ajouter, restreindre ou retirer une autorisation ; le Revendeur dispose alors de 15 jours ouvrés pour retirer ses offres.

Canal de vente	Exemples	Autorisation	À déclarer (art. 3.1)	Livraison	Règles particulières
Site internet du Revendeur	Boutique PrestaShop, Shopify, WooCommerce	Autorisé dès la validation du compte s'il a été déclaré à l'inscription ; sinon, sur demande depuis l'Espace revendeur	Adresse du site	Chez le Client final	Supports du Fournisseur obligatoires (4.5)
Marketplaces	Amazon, Cdiscount, ManoMano, eBay	Sur autorisation du Fournisseur (demande depuis l'Espace revendeur)	Identifiant ou adresse de la boutique	Chez le Client final	Respect des règles de la marketplace (13.3)
Magasin physique	Magasin, showroom	Sur autorisation du Fournisseur (demande depuis l'Espace revendeur)	Adresse du magasin	Chez le Client final	Commande passée depuis l'Espace revendeur (5.1)
Réseaux sociaux	Facebook, Instagram, TikTok	Sur autorisation du Fournisseur (demande depuis l'Espace revendeur)	Nom du compte	Chez le Client final	Supports du Fournisseur obligatoires (4.5)
Autres canaux	Salons, vente par téléphone, catalogue	Sur autorisation écrite préalable	Description du canal	Chez le Client final	Au cas par cas

3.6. **Ouverture du compte.** Le Fournisseur est libre d'accepter ou de refuser l'ouverture d'un compte Revendeur, sans avoir à justifier sa décision. Un refus ne donne lieu à aucune indemnité.

3.7. **Acceptation des CGV.** L'inscription sur la Plateforme et la validation de chaque Commande valent acceptation sans réserve des CGV, matérialisée par une case à cocher. Le Fournisseur conserve la date, l'heure et la version des CGV acceptées à l'inscription et à chaque Commande. Les CGV sont envoyées au Revendeur au format PDF, par e-mail, à l'activation de son compte ; elles restent consultables et téléchargeables à tout moment sur la Plateforme.

3.8. **Usage de la Plateforme.** Le Revendeur s'interdit d'extraire ou de copier le catalogue de manière automatisée (« scraping »), de partager ses identifiants, de céder son accès ou de perturber le fonctionnement de la Plateforme.

3.9. **Espace revendeur.** Le Revendeur dispose sur la Plateforme d'un Espace revendeur qui lui permet notamment de sélectionner, depuis la fiche produit, les Produits qu'il souhaite vendre, d'en consulter le Prix Net HT et la disponibilité, d'en télécharger les photographies et les fiches produit, de passer ses Commandes et d'en suivre l'exécution (paiement, préparation, expédition, livraison), de déclarer ses virements, de gérer ses canaux de vente, de régler ses alertes e-mail (onglet « Mes alertes ») et d'écrire au Fournisseur. Aucune synchronisation automatique avec la boutique du Revendeur n'est proposée : le Revendeur met lui-même à jour ses offres, notamment à réception des alertes e-mail (article 3.11). Les disponibilités et le prix affichés sur la Plateforme au moment de la validation de la Commande font foi (articles 5 et 8.1).

3.10. **Assistance.** Le Fournisseur assure un service de renseignements et d'accueil par téléphone et par WhatsApp au 06 99 09 20 70, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, hors jours fériés, ainsi qu'une messagerie dans l'Espace revendeur. Cette assistance sert à l'information et à l'accompagnement du Revendeur. Les annulations, demandes de retour, réclamations, demandes de garantie et notifications prévues aux CGV ne sont valables que si elles sont adressées par e-mail à contact@nexatis-furniture.com ou effectuées depuis l'Espace revendeur lorsque celui-ci le prévoit (déclaration du virement, annulation en ligne, demande de canal de vente).

3.11. **Alertes e-mail.** Le Fournisseur informe le Revendeur par e-mail, pour les Produits de sa sélection, des ruptures de stock, des dates de retour prévues et des retours en stock (alertes de stock) ainsi que des changements de Prix Net HT (alertes de prix). Il peut aussi lui annoncer les nouveaux Produits du catalogue. Le Revendeur choisit les alertes qu'il reçoit lors de son inscription et peut les modifier à tout moment dans l'onglet « Mes alertes » de son Espace revendeur ou depuis le lien présent dans chaque e-mail ; les e-mails relatifs à ses Commandes lui sont toujours envoyés. Les alertes sont envoyées à l'initiative du Fournisseur, à titre d'information : elles ne valent ni réservation de stock ni engagement de prix, et leur absence ou leur retard n'engage pas la responsabilité du Fournisseur. Seuls la disponibilité et le Prix Net HT affichés sur la Plateforme au moment de la validation de la Commande font foi (articles 5 et 8.1). Le Revendeur reste seul responsable de la mise à jour de ses offres.

Article 4 — Produits et informations commerciales

4.1. Les Produits sont décrits sur la Plateforme (dimensions, matériaux, couleurs, poids, mode de montage). Le Fournisseur apporte le plus grand soin à ces informations. De légères variations de teinte, de grain du bois ou de dimensions avec tolérance de ± 5 % sont normales et ne constituent pas un défaut.

4.2. Les photographies sont non contractuelles pour les détails mineurs. Le Revendeur reste responsable de la description qu'il fait des Produits à ses clients et s'engage à ne pas leur attribuer de caractéristiques que le Fournisseur n'a pas indiquées.

4.3. Le catalogue est limité aux stocks disponibles. Le Fournisseur peut retirer ou modifier un Produit à tout moment, sans que cela affecte les Commandes déjà acceptées. La disponibilité de chaque Produit et de chaque déclinaison est indiquée sur la Plateforme : « En stock », ou « Rupture de stock » avec une date de retour prévue ou la mention « sur commande ». La quantité en stock n'est pas communiquée. La date de retour prévue est indicative et n'engage pas le Fournisseur. Un Produit en rupture de stock ne peut pas être commandé sur la Plateforme : le Revendeur peut adresser au Fournisseur, depuis la fiche produit, une demande qui ne constitue pas une Commande et à laquelle le Fournisseur répond par e-mail, sans obligation.

4.4. Le Fournisseur met à disposition du Revendeur, sur demande, les éléments utiles à l'information du consommateur : fiche technique, notice de montage, informations d'entretien, et les documents de conformité mentionnés à l'article 12.

4.5. **Supports de vente.** Le Revendeur s'engage à utiliser les photographies, visuels, descriptifs et autres supports fournis par le Fournisseur pour vendre les Produits Nexatis Furniture. Il ne les remplace pas par d'autres supports sans l'accord écrit du Fournisseur et ne les modifie ni ne les dénature (couleurs, dimensions, caractéristiques). Leur propriété et leurs conditions d'utilisation sont régies par l'article 16 (notamment l'article 16.4). En cas de manquement, le Fournisseur peut exiger, par e-mail, le retrait de l'annonce concernée sous 48 heures. À défaut, ou en cas de récidive, il peut suspendre le compte du Revendeur, résilier le contrat sans préavis et demander réparation de son préjudice, sans préjudice de toute action en contrefaçon.

4.6. **Stock et lieu d'expédition.** Le stock des Produits est situé en France. Toutes les expéditions sont effectuées à partir de la France, y compris vers la Corse, les îles, un autre État de l'Union européenne ou, sur devis, un pays hors de l'Union européenne, et les délais de l'article 9 sont calculés à partir de ce stock.

4.7. **Produits non disponibles en dropshipping.** Certains Produits ne sont pas proposés en dropshipping, notamment en raison de contraintes de dimensions pour la livraison en messagerie ; ils sont signalés « Vente en gros » sur leur fiche. Ils ne peuvent pas être commandés sur la Plateforme et ne sont pas régis par les présentes CGV : le Revendeur peut en demander un devis grossiste, dont les conditions lui sont communiquées avec le devis.

Article 5 — Commandes

5.1. **Passation des Commandes.** Le Revendeur passe Commande depuis son Espace revendeur sur la Plateforme, en trois étapes : choix du Produit et de la quantité, coordonnées du Client final, puis livraison et validation. Il indique pour chaque Commande : le Produit, sa déclinaison et la quantité, les coordonnées complètes du Client final (nom, adresse de livraison, téléphone et adresse e-mail pour le suivi) et le canal de vente autorisé sur lequel il a vendu le Produit (article 3.5). Il est seul responsable de l'exactitude des informations saisies.

5.2. La Commande est ferme à sa validation par le Revendeur. Elle n'est validée par le Fournisseur qu'après réception effective du paiement (article 8.4). Le Fournisseur confirme alors la validation de la Commande par e-mail, en indiquant la date et l'heure de réception du paiement. Tant que le paiement n'est pas reçu, la Commande n'est pas validée et le Fournisseur n'est engagé ni sur le stock, ni sur les délais, ni sur le prix.

5.3. Le Fournisseur peut refuser une Commande en cas de rupture de stock, d'adresse de livraison hors zone, de suspicion de fraude, de litige en cours avec le Revendeur ou de frais impayés prévus à l'article 6 (article 8.10). Le refus d'une Commande payée au moyen d'un avoir en cours de validité est limité aux motifs prévus à l'article 8.9.

5.4. **Validation et caractère définitif de la Commande.** La validation de la Commande sur la Plateforme par le Revendeur vaut acceptation sans réserve des CGV et constitue sa signature électronique. La Commande est réputée définitive à la réception du paiement par le Fournisseur et à l'envoi de la confirmation par e-mail prévue à l'article 5.2. Elle est alors irrévocable, sauf annulation ou modification dans les conditions des articles 6.1 à 6.3. Les e-mails de confirmation et les données de la Plateforme font foi (article 22.3).

5.5. **Rupture de stock avant paiement.** Aucun Produit n'est réservé tant que le paiement par virement bancaire n'est pas reçu. Le Revendeur ne peut pas contester la rupture de stock d'un Produit survenue dans l'attente de son paiement et ne peut prétendre à aucune indemnité. Si le Produit n'est plus disponible à la réception du paiement, la

Commande n'est pas validée et la somme reçue est remboursée par virement dans les conditions de l'article 7.5.

5.6. **Délai de paiement et annulation automatique.** Le Revendeur règle la Commande par virement dans un délai de **48 heures** à compter de sa validation sur la Plateforme et déclare son virement depuis l'onglet « Mes commandes » de son Espace revendeur, en y joignant le justificatif (PDF ou capture d'écran). Un rappel lui est envoyé par e-mail 24 heures après la validation. À défaut de justificatif de virement dans ce délai de 48 heures, la Commande est annulée automatiquement, sans frais ni indemnité, et le Revendeur en est informé par e-mail.

5.7. **Annulation par le Fournisseur.** Le Fournisseur peut annuler une Commande à tout moment, notamment en cas de rupture de stock, de suspicion de fraude, d'erreur manifeste de prix ou de défaut de paiement. Le Revendeur en est informé par e-mail et la somme éventuellement payée lui est remboursée par virement dans un délai de 14 jours (article 7.5), à l'exclusion de toute autre indemnité.

5.8. **Têtes de lit personnalisées.** La couleur et les dimensions d'une tête de lit peuvent être modifiées à la demande du Revendeur, sur devis. Le devis, envoyé par e-mail par le Fournisseur, précise les caractéristiques retenues, le Prix Net HT et le délai de livraison, qui remplace celui de l'article 9.1. La Commande est définitive à l'acceptation du devis par le Revendeur, par e-mail à contact@nexatis-furniture.com, et à la réception du paiement (article 8.4). Une fois payée, elle ne peut être ni annulée, ni modifiée, ni retournée, ni échangée : les articles 6.1 à 6.3 et 6.5 à 6.11 ne s'appliquent pas, sauf défaut du Produit ou non-conformité au devis accepté. La garantie de 12 mois de l'article 11 s'applique, à l'exclusion des défauts qui résultent des caractéristiques demandées par le Revendeur.

Article 6 — Responsabilité du Revendeur : annulations, retours, frais et pénalités

6.1. **Annulation avant préparation.** L'annulation avant préparation est l'annulation demandée avant que la Commande ne soit réputée en préparation (prélèvement des Produits, conditionnement, étiquetage). Le Revendeur peut annuler sa Commande lui-même, sans frais, depuis l'onglet « Mes commandes » de son Espace revendeur (ou par e-mail à contact@nexatis-furniture.com) : avant le paiement, puis dans un délai de **2 heures** à compter de l'e-mail du Fournisseur confirmant la réception du paiement, l'heure de cet e-mail faisant foi. La somme payée est alors remboursée par virement dans un délai de 14 jours (article 7.5), hors frais bancaires (article 8.4). Passé ce délai de 2 heures, la Commande part en préparation.

6.2. **Annulation après préparation.** Passé le délai de **2 heures** suivant la confirmation de la réception du paiement et jusqu'à sa remise au transporteur, la Commande est réputée en cours de préparation, que le Fournisseur ait ou non commencé à la préparer. L'annulation après préparation est l'annulation demandée pendant cette période. Le Revendeur ne peut plus annuler la Commande en ligne ; il peut en demander l'annulation au service client, par e-mail à contact@nexatis-furniture.com, avec retenue de frais forfaitaires de conditionnement, qui correspondent au conditionnement réalisé lors de la préparation de la Commande ; leur montant, de 5 % du Prix Net HT de la Commande, figure dans le tableau récapitulatif de l'article 6.12.

6.3. **Annulation après expédition.** L'annulation après expédition est la demande d'annulation du Revendeur intervenant après la remise de la Commande au transporteur. La Commande ne peut alors plus être annulée par le Revendeur, qui contacte le service client. Si le Revendeur demande néanmoins l'annulation, le colis est traité comme un retour de Produit dans les conditions des articles 6.5 et 6.6 (autorisation de retour préalable, frais de retour, transport inclus). Le refus du colis à la livraison relève de l'article 6.4.

6.4. **Adresse erronée, absence ou refus du Client final.** Le Revendeur garantit l'exactitude des coordonnées du Client final. Un échec de livraison est imputable au Revendeur ou au Client final lorsque le transporteur ne peut pas remettre le colis à l'adresse indiquée. Si la livraison échoue (adresse erronée, incomplète ou inaccessible, absence, refus de la livraison, Produit trop volumineux pour l'accès), le colis est retourné ou conservé aux frais du Revendeur, dans les conditions de l'article 6.6.

6.5. **Autorisation de retour.** L'autorisation de retour est l'accord écrit du Fournisseur, matérialisé par un numéro d'autorisation, qui permet au Revendeur de renvoyer un Produit. Aucun retour de Produit n'est accepté sans accord écrit préalable du Fournisseur et sans numéro d'autorisation de retour, que le Revendeur demande par e-mail à contact@nexatis-furniture.com. Les Produits déclarés non retournables sur la fiche produit ne sont ni repris ni échangés, sauf défaut reconnu. La validation de tout retour est subordonnée à l'envoi, par e-mail à contact@nexatis-furniture.com, de photographies prouvant l'état du Produit et de son emballage avant l'enlèvement. L'autorisation de retour n'est qu'une autorisation d'expédier : le Fournisseur se réserve le droit d'accepter ou de refuser le retour après réception à son entrepôt, au vu de l'état du Produit. L'adresse de retour est celle de l'entrepôt du Fournisseur, communiquée par e-mail avec l'autorisation de retour. Tout retour expédié à une autre adresse (siège, transporteur, tiers) est considéré comme un retour sans autorisation et n'est pas accepté.

6.6. **Frais de retour.** Les frais de retour sont la somme forfaitaire retenue par le Fournisseur pour couvrir le traitement

administratif, la manutention, le transport de retour et la remise en stock d'une Commande annulée ou retournée. En cas d'annulation après expédition (article 6.3), d'adresse erronée, d'absence ou de refus du Client final (article 6.4), de rétractation du consommateur (article 6.8) ou d'erreur de Commande ou d'échange (article 6.11), le Revendeur supporte ces frais, dont le montant, calculé sur le Prix Net HT de la Commande, est fixé dans le tableau récapitulatif de l'article 6.12, ces frais englobant la manutention et le transport de retour. Aucun autre frais n'est facturé. Ces frais, comme les frais de conditionnement de l'article 6.2, s'entendent hors taxes et sont majorés de la TVA au taux en vigueur, sauf autoliquidation ou exonération applicable (article 8.2) ; ils sont déduits de l'avoir, TVA comprise. Exemple : pour une Commande de 800 € HT, soit 960 € TTC avec une TVA à 20 %, les frais de retour de 25 % s'élèvent à 200 € HT, soit 240 € TTC, et l'avoir émis est de 600 € HT, soit 720 € TTC. Le total des frais retenus ne peut excéder le montant HT payé pour la Commande.

6.7. **État du Produit retourné.** À la réception du retour à son entrepôt, le Fournisseur accepte ou refuse le retour en appréciant l'état du Produit selon trois catégories, au vu notamment des photographies fournies avant l'enlèvement (article 6.5). **Produit intact** : Produit complet, en état neuf, dans son emballage d'origine fermé, intact et sans aucune trace d'ouverture ; il donne lieu à un avoir, sous déduction des frais de l'article 6.6. **Produit ouvert** : Produit complet et intact, mais dont l'emballage d'origine est ouvert, déchiré, non conforme ou porte une trace d'ouverture. Les emballages des canapés ne peuvent en aucun cas être ouverts, car il est impossible de les remettre en l'état d'origine : un canapé dont l'emballage a été ouvert est un Produit ouvert ; il n'est ni accepté, ni retournable, ni remboursable : le retour est refusé, aucun avoir n'est émis et le Produit est tenu à la disposition du Revendeur, à ses frais. **Produit endommagé** : Produit présentant des dégradations, des éléments manquants (accessoires, notice) ou des salissures qui empêchent de le revendre en l'état ; il est non remboursable, aucun avoir n'est émis et le Fournisseur conserve le prix HT payé, sans pénalité supplémentaire. Le retour est refusé et le Produit est tenu à la disposition du Revendeur, à ses frais ; à défaut de reprise, l'article 6.9 s'applique. L'état du Produit est constaté par le Fournisseur, photographies à l'appui, puis notifié au Revendeur par e-mail sous 8 jours ouvrés, ce dernier disposant de 8 jours ouvrés pour présenter ses observations par e-mail à contact@nexatis-furniture.com.

6.8. **Rétractation du consommateur.** La rétractation est le droit du Client final consommateur de renoncer à son achat dans les 14 jours suivant la réception (article L221-18 du Code de la consommation). Elle est exercée auprès du Revendeur, qui en assume l'information, le traitement et le remboursement. Le Fournisseur accepte la reprise des Produits retournés dans ce cadre aux conditions cumulatives suivantes : autorisation de retour préalable demandée par e-mail à contact@nexatis-furniture.com (article 6.5), Produit dans son emballage d'origine intact, sans trace d'ouverture et dans l'état où il a été expédié (article 6.7), complet, non monté et non utilisé, avec preuve par photographies de l'emballage avant l'enlèvement, envoyées par e-mail à contact@nexatis-furniture.com, et retour dans un délai de 14 jours à compter de la rétractation notifiée. Après contrôle, le Fournisseur émet un avoir, déduction faite des frais de l'article 6.6. Les frais de manutention et de livraison du retour sont inclus dans les frais de retour de l'article 6.6, soit 25 % du Prix Net HT de la Commande. Un Produit retourné dont l'emballage est ouvert est traité comme un Produit ouvert (article 6.7). Le retour reste soumis à la validation par photographies avant l'enlèvement et à l'acceptation du Fournisseur après réception à son entrepôt (articles 6.5 et 6.7).

6.9. **Reprise, produit monté, utilisé ou non récupéré.** Le Fournisseur ne récupère un Produit qu'avec son accord préalable et sous réserve de l'acceptation des preuves photographiques fournies avant l'enlèvement (article 6.5) ; à défaut, aucun enlèvement n'est effectué. Lorsque le Fournisseur refuse de récupérer un Produit, aucun remboursement ni avoir n'est dû et le Revendeur fait son affaire personnelle du sort du Produit (reprise, stockage, revente ou destruction), à ses frais. Est considéré comme monté ou utilisé un Produit manipulé au-delà de ce qui est nécessaire pour en vérifier les caractéristiques : il est traité comme un Produit ouvert au sens de l'article 6.7, ni accepté, ni retournable, ni remboursable. Est considéré comme non récupéré, et réputé abandonné, un Produit refusé ou retourné que le Revendeur ne reprend pas dans un délai de 30 jours après un avis par e-mail rappelant ce délai et ses conséquences : le Produit devient la propriété du Fournisseur, qui peut le revendre ou le détruire, sans indemnité ni avoir pour le Revendeur. Le présent article vise les retours volontaires (annulation, rétractation, erreur de Commande) et ne limite pas les droits du Revendeur au titre des articles 10 et 11 en cas de défaut ou de non-conformité.

6.10. **Litige avec le Client final.** Un litige avec le Client final est tout différend, réclamation ou contestation émanant du client du Revendeur au sujet de la Commande ou du Produit. Le Revendeur gère seul tout litige avec son Client final. Il transmet au Fournisseur par e-mail à contact@nexatis-furniture.com, sous 5 jours ouvrés, le dossier utile (échanges, photographies, preuve de livraison). Le Fournisseur coopère et, si le litige résulte d'un manquement qui lui est imputable, le Revendeur dispose du recours prévu aux articles 11 et 14.

6.11. **Erreur de Commande du Revendeur et échange.** Une erreur de Commande est une Commande passée avec une référence, une couleur ou une quantité autre que celle voulue par le Revendeur ; un échange est la demande de remplacer le Produit commandé par un autre modèle ou une autre couleur. L'une et l'autre sont traitées comme une

annulation suivie d'une nouvelle Commande : les articles 6.2, 6.3 et 6.6 s'appliquent, et tout retour est soumis à l'article 6.5.

6.12. **Tableau récapitulatif.** Le tableau suivant résume les cas prévus au présent article et fixe le montant des frais de retour ainsi que des frais de conditionnement. En cas de contradiction, les articles 6.1 à 6.11 prévalent.

Situation	Frais de retour	Transport de retour	Frais complémentaires	Modalités	Sort de la Commande
Annulation avant le paiement ou dans les 2 heures suivant la confirmation du paiement (6.1)	Aucun	Sans objet	Frais bancaires éventuels (8.4)	En ligne depuis « Mes commandes », ou par e-mail	Remboursement par virement sous 14 jours (rien à rembourser si la Commande n'est pas payée)
Annulation après préparation, jusqu'à la remise au transporteur (6.2, 6.6)	5 % du Prix Net HT de la Commande (frais de conditionnement liés à la préparation de la Commande)	Sans objet	Aucun	Demande au service client par e-mail, avant la remise au transporteur	Avoir, sous déduction des frais
Annulation après expédition en cours de livraison (6.3, 6.6)	25 % du Prix Net HT de la Commande	Inclus dans les frais de retour	Aucun	Autorisation de retour préalable (6.5)	Avoir, sous déduction des frais
Adresse erronée, incomplète ou inaccessible (6.4, 6.6)	25 % du Prix Net HT de la Commande	Inclus dans les frais de retour	Aucun	Colis retourné ou conservé aux frais du Revendeur	Avoir, sous déduction des frais
Client final absent, refus de livraison ou accès impossible (6.4, 6.6)	25 % du Prix Net HT de la Commande	Inclus dans les frais de retour	Aucun	Colis retourné ou conservé aux frais du Revendeur	Avoir, sous déduction des frais
Rétractation du consommateur (6.6, 6.8)	25 % du Prix Net HT de la Commande	Inclus dans les frais de retour	Manutention et transport de retour inclus dans les frais de retour (6.8)	Autorisation de retour préalable ; emballage intact, sans trace d'ouverture, comme à l'expédition ; photographies envoyées avant l'enlèvement	Avoir après contrôle, sous déduction des frais
Produit intact : emballage d'origine intact et sans trace d'ouverture, Produit complet et en état neuf (6.7)	25 % du Prix Net HT de la Commande	Inclus dans les frais de retour	Aucun	Photographies avant enlèvement ; acceptation ou refus par le Fournisseur après réception, notifié par e-mail	Avoir, sous déduction des frais
Produit endommagé, incomplet ou sali (6.7)	Aucune pénalité supplémentaire : le Fournisseur conserve le prix HT payé	À la charge du Revendeur	Aucun	Photographies avant enlèvement ; acceptation ou refus par le Fournisseur après réception, notifié par e-mail	Aucun avoir ; Produit tenu à disposition du Revendeur, puis réputé abandonné (6.9)
Produit ouvert : emballage ouvert ou portant une trace d'ouverture (y compris tout canapé ouvert), Produit intact et complet (6.7)	Retour refusé : Produit non retournable	À la charge du Revendeur	Aucun	Photographies avant enlèvement ; acceptation ou refus par le Fournisseur après réception, notifié par e-mail	Aucun avoir (non remboursable)
Retour sans autorisation préalable ou envoyé à une autre adresse que l'entrepôt (6.5)	Retour non accepté	À la charge du Revendeur	Aucun	Produit tenu à disposition du Revendeur	Aucun avoir

Situation	Frais de retour	Transport de retour	Frais complémentaires	Modalités	Sort de la Commande
Retour non récupéré sous 30 jours (6.9)	Aucun	À la charge du Revendeur	Aucun	Produit réputé abandonné ; revente ou destruction possible	Aucun avoir
Erreur de Commande du Revendeur ou échange (6.11)	25 % du Prix Net HT de la Commande	Inclus dans les frais de retour	Aucun	Annulation puis nouvelle Commande	Avoir, sous déduction des frais
Litige avec le Client final (6.10)	Aucun	Sans objet	Aucun	Dossier transmis par e-mail sous 5 jours ouvrés	Géré par le Revendeur ; recours si le manquement est imputable au Fournisseur
Tête de lit personnalisée, après le paiement (5.8)	Aucun retour possible	Sans objet	Aucun	Ni annulation, ni modification, ni retour, ni échange	Aucun avoir (sauf défaut du Produit ou non-conformité au devis accepté)

Article 7 — Responsabilité du Fournisseur : défauts, pertes, ruptures et remboursements

7.1. **Erreur du Fournisseur et dommage de transport.** Lorsque le retour résulte d'une erreur du Fournisseur (Produit non conforme à la Commande) ou d'un dommage de transport signalé conformément à l'article 10, aucun frais ni pénalité n'est dû, les frais d'enlèvement et de retour sont à la charge du Fournisseur et le remède est celui de l'article 10.5.

7.2. **Colis perdu, colis ou pièce manquant.** Le Revendeur signale par e-mail à contact@nexatis-furniture.com un colis non livré 10 jours ouvrés après la date de livraison prévue, ou un colis ou une pièce manquant dans le délai de l'article 10.3. Le Fournisseur enquête auprès du transporteur. Si la perte est établie, il réexpédie la Commande à ses frais et, si le Produit n'est plus disponible, rembourse la Commande. Si l'omission d'une pièce est établie, il rembourse le Prix Net HT de la pièce ou du Produit concerné ou, avec l'accord du Revendeur, envoie la pièce manquante à ses frais. Aucun frais ni pénalité n'est dû par le Revendeur.

7.3. **Rupture de stock, retard excessif et rappel de produit.** En cas de rupture de stock après validation de la Commande, de retard de livraison dans les conditions de l'article 9.2 ou de rappel du Produit (article 12.3), le Fournisseur rembourse la Commande par virement ou la remplace par un Produit équivalent avec l'accord du Revendeur. Aucun frais ni pénalité n'est dû et aucune autre indemnité n'est versée.

7.4. **Retours sous garantie.** Les retours au titre de la garantie contractuelle relèvent exclusivement de l'article 11.4, sans frais de retour ni pénalité au titre de l'article 6.

7.5. **Remboursements et avoirs.** Tout remboursement dû au titre de l'article 7 ou de l'article 11 est effectué par virement dans un délai de 14 jours à compter de la décision, sur le compte utilisé pour le paiement. Les sommes dues au titre de l'article 6 donnent lieu à un avoir (article 8.9), sauf en cas d'annulation avant préparation (article 6.1) ou d'annulation par le Fournisseur (article 5.7), remboursées par virement. Un double paiement ou un virement erroné, que le Revendeur signale par e-mail à contact@nexatis-furniture.com avec un justificatif, est remboursé par virement dans le même délai.

7.6. **Tableau récapitulatif.** Le tableau suivant résume les cas prévus au présent article. En cas de contradiction, les articles 7.1 à 7.5 prévalent.

Situation	Frais de retour	Transport de retour	Frais complémentaires	Modalités	Sort de la Commande
Erreur du Fournisseur, Produit non conforme ou dommage de transport signalé dans les délais (7.1)	Aucun	À la charge du Fournisseur	Aucun	Réclamation par e-mail dans les délais de l'article 10	Erreur : remboursement, ou envoi du bon Produit avec l'accord du Revendeur ; dommage de transport : réexpédition aux frais du Fournisseur (10.5)

Situation	Frais de retour	Transport de retour	Frais complémentaires	Modalités	Sort de la Commande
Colis perdu ou non livré (7.2)	Aucun	À la charge du Fournisseur	Aucun	Signalement par e-mail ; enquête auprès du transporteur	Réexpédition aux frais du Fournisseur ; si indisponible, remboursement
Colis ou pièce manquant (7.2)	Aucun	À la charge du Fournisseur (envoi de la pièce)	Aucun	Signalement par e-mail dans le délai de l’article 10.3	Remboursement, ou envoi de la pièce avec l’accord du Revendeur
Rupture de stock, retard excessif ou rappel de produit (7.3)	Aucun	Sans objet	Aucun	Information du Revendeur par e-mail	Remboursement ou Produit équivalent avec l’accord du Revendeur
Garantie contractuelle acceptée (7.4, 11.4)	Aucun	Le Fournisseur supporte uniquement l’expédition de la pièce ou du Produit de remplacement	Démontage, montage, main-d’œuvre et reprise du Produit exclus	Demande par e-mail dans les délais de l’article 11.3	Réparation, pièce, remplacement ou remboursement
Double paiement ou virement erroné (7.5)	Aucun	Sans objet	Aucun	Justificatif à fournir par e-mail	Remboursement du trop-perçu sous 14 jours

Article 8 — Prix, facturation et paiement

8.1. **Prix.** Le Prix Net HT de chaque Produit est indiqué en euros sur la Plateforme et défini à l’article 2. Tous les prix et montants du contrat s’entendent hors taxes, la TVA étant ajoutée au taux en vigueur (article 8.2). Le Fournisseur est libre de modifier à tout moment, sans préavis ni justification, le Prix Net HT de tout Produit. Le prix applicable est celui affiché sur la Plateforme au moment de la validation de la Commande, et une modification de prix est sans effet sur les Commandes déjà acceptées.

8.2. **TVA.** Les Produits livrés en France sont facturés avec la TVA française au taux en vigueur, quel que soit le pays d’établissement du Revendeur et même s’il dispose d’un numéro de TVA intracommunautaire, sans exonération. Pour une livraison dans un autre État de l’Union européenne, la facture d’un Revendeur établi dans l’Union européenne est établie hors taxes, en exonération de TVA (article 262 ter I du Code général des impôts, autoliquidation par le Revendeur), sous réserve d’un numéro de TVA intracommunautaire valide vérifié sur le système européen VIES et de la preuve du transport des Produits hors de France. Pour une livraison hors de l’Union européenne (article 9.8), la facture est établie hors taxes, en exonération de TVA (article 262 I du Code général des impôts), sous réserve de la preuve de la sortie des Produits de l’Union européenne ; la TVA d’importation, les droits de douane et les frais de dédouanement sont à la charge du Revendeur. À défaut de justificatif, la TVA française est facturée. Le Revendeur fournit les justificatifs nécessaires (numéro de TVA, pays de livraison, preuve de transport ou d’exportation) et assume les droits, taxes et formalités qui lui incombent.

8.3. **Frais de livraison.** Les frais de livraison en France métropolitaine, au pied de l’immeuble, sont inclus dans le Prix Net HT ; leur part, ainsi que celle du conditionnement et des frais administratifs, est précisée sur la facture. Pour les autres zones, ils sont indiqués à l’article 9.8 et facturés en sus.

8.4. **Modalités de paiement.** Le paiement est exigible à la Commande, dans le délai de l’article 5.6, et s’effectue exclusivement par virement bancaire, à l’exclusion de tout autre moyen de paiement (carte bancaire, chèque, espèces, effet de commerce, etc.), sur le compte bancaire communiqué au Revendeur par le service client, par e-mail depuis contact@nexatis-furniture.com. Le Fournisseur ne change jamais ses coordonnées bancaires par e-mail : en cas de doute, le Revendeur appelle le Fournisseur avant tout virement. Aucune Commande n’est préparée ni expédiée avant la réception des fonds. Les frais bancaires sont à la charge du Revendeur.

8.5. **Retard de paiement.** Toute somme non payée à l’échéance entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- des pénalités de retard au taux de trois fois le taux d’intérêt légal par an, calculées sur le montant TTC restant dû à compter du jour suivant l’échéance ;
- une indemnité forfaitaire de **40 €** pour frais de recouvrement, sans préjudice d’une indemnisation complémentaire sur justificatifs ;

- la possibilité de suspendre les livraisons en cours et de bloquer le compte du Revendeur.

8.6. **Compensation.** Le Revendeur ne peut compenser une somme qu'il estime lui être due avec le Prix Net HT des Commandes, sauf accord écrit du Fournisseur.

8.7. **Escompte.** Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé, sauf mention contraire.

8.8. **Paiement d'avance.** Le Fournisseur ne consent aucun crédit ni délai de paiement : toute Commande est payée d'avance (article 8.4).

8.9. **Avoirs et remboursements.** La somme due au Revendeur est restituée sous forme d'avoir, émis par facture d'avoir, dans les cas prévus aux articles 6.2 à 6.11 (annulation après préparation, retour, rétractation, erreur de Commande du Revendeur). Elle est remboursée par virement (article 7.5) en cas d'annulation avant préparation (article 6.1), d'annulation par le Fournisseur (article 5.7), de défaut du Produit ou d'erreur du Fournisseur dans la Commande (articles 7.1, 7.2, 10.5 et 11), de rupture de stock, de retard excessif ou de rappel du Produit (articles 5.5 et 7.3), de Produit indisponible pour une réexpédition (articles 7.2 et 10.5), et de double paiement ou de virement erroné (article 7.5). L'avoir est valable **12 mois** à compter de son émission ; il est utilisable sur toute Commande, non remboursable, non cessible et sans versement en numéraire. Le Fournisseur accepte toute Commande payée au moyen d'un avoir en cours de validité, sauf motif légitime (fraude, impayé ou Produit indisponible). À l'expiration du délai de 12 mois, l'avoir non utilisé est perdu. Si le contrat prend fin à l'initiative du Fournisseur, sans manquement du Revendeur, ou si le Fournisseur suspend le compte sans manquement du Revendeur, le solde des avoirs est remboursé par virement dans un délai de 14 jours. Si le contrat prend fin à l'initiative du Revendeur, ou en raison d'un manquement de celui-ci, les avoirs non utilisés ne sont pas remboursés mais restent utilisables jusqu'au terme de leur validité de 12 mois, y compris après la fin du contrat.

8.10. **Paiement des frais.** Les frais prévus à l'article 6 sont déduits en priorité de l'avoir correspondant. À défaut d'avoir suffisant, ils sont facturés au Revendeur et payables par virement dans un délai de 8 jours à compter de la facture. **Tant que des frais prévus à l'article 6 ne sont pas payés, aucune nouvelle Commande n'est acceptée**, sans préjudice des pénalités de retard de l'article 8.5.

8.11. **Facturation.** La facture est émise sous forme électronique au passage de la Commande « En préparation » et envoyée au Revendeur par e-mail par le service client, depuis contact@nexatis-furniture.com, au plus tard à l'expédition de la Commande. Les factures d'avoir sont envoyées de la même manière. Les factures ne sont pas téléchargeables sur la Plateforme. Le Revendeur dispose de 8 jours à compter de leur réception pour les contester par e-mail à contact@nexatis-furniture.com. Le Fournisseur se conforme aux obligations de facturation électronique en vigueur.

8.12. **Tableau récapitulatif des avoirs et remboursements.** Le tableau suivant rassemble l'ensemble des situations donnant lieu à un avoir, à un remboursement ou à aucune restitution. En cas de contradiction, les articles visés prévalent. Les montants des avoirs et des frais indiqués dans ce tableau s'entendent hors taxes et sont majorés de la TVA au taux en vigueur, sauf autoliquidation ou exonération applicable (article 8.2).

Situation	Article	Restitution	Montant	Délai
Annulation avant préparation (avant le paiement ou dans les 2 heures suivant sa confirmation)	6.1	Remboursement par virement (si la Commande est payée)	Somme payée, hors frais bancaires	14 jours
Annulation après préparation	6.2	Avoir	Prix Net HT - 5 %	Valable 12 mois
Annulation après expédition, adresse erronée, absence ou refus du Client final, rétractation, erreur de Commande ou échange, Produit intact retourné	6.3 à 6.8, 6.11	Avoir	Prix Net HT - 25 %	Valable 12 mois
Produit ouvert, endommagé, retour sans autorisation, Produit non récupéré, tête de lit personnalisée payée	5.8, 6.5, 6.7, 6.9	Aucun	—	—

Situation	Article	Restitution	Montant	Délai
Erreur du Fournisseur dans la Commande (référence, couleur, quantité, pièce manquante)	7.1, 7.2, 10.5	Remboursement ; ou, avec l'accord du Revendeur, envoi du bon Produit ou de la pièce	Prix Net HT du Produit ou de la pièce	14 jours
Dommage de transport	7.1, 10.5	Réexpédition aux frais du Fournisseur ; si le Produit est indisponible, remboursement	Produit identique ou élément endommagé	Remboursement sous 14 jours
Colis perdu	7.2	Réexpédition aux frais du Fournisseur ; si le Produit est indisponible, remboursement	Commande	Remboursement sous 14 jours
Défaut du Produit constaté à la livraison	10.5	Pièce, remplacement ou remboursement	Prix Net HT du Produit	Remboursement sous 14 jours
Garantie contractuelle (vice de fabrication)	11.4	Réparation, pièce, remplacement ou remboursement	Prix Net HT du Produit	Remboursement sous 14 jours
Rupture de stock avant validation	5.5	Remboursement	Somme reçue	14 jours
Annulation par le Fournisseur	5.7	Remboursement	Somme payée	14 jours
Rupture après validation, retard de plus de 30 jours, rappel du Produit	7.3, 9.2	Remboursement ou Produit équivalent (avec l'accord du Revendeur)	Prix Net HT de la Commande	14 jours
Double paiement ou virement erroné	7.5	Remboursement	Trop-perçu	14 jours
Fin du contrat à l'initiative du Fournisseur, ou suspension sans manquement	8.9	Remboursement du solde des avoirs	Solde	14 jours
Fin du contrat à l'initiative du Revendeur, ou pour manquement	8.9	Aucun remboursement ; avoirs utilisables jusqu'à leur échéance	—	Jusqu'à 12 mois

Article 9 — Expédition, livraison et transfert des risques

9.1. **Délai de livraison.** La Commande est livrée en bas de l'immeuble au Client final sous **10 jours** à compter de la réception du paiement par virement (2 jours de préparation, puis 8 jours de livraison), sauf indication contraire sur la fiche produit ou sur le devis d'une tête de lit personnalisée (article 5.8). Le transporteur prend rendez-vous avec le Client final.

9.2. **Retard.** Le délai de l'article 9.1 s'applique en France métropolitaine et est donné à titre indicatif : un retard ne donne lieu à aucuns dommages et intérêts et ne permet l'annulation que si le retard dépasse 30 jours à compter de la Commande et que le Revendeur a mis le Fournisseur en demeure d'exécuter dans un délai raisonnable : la Commande est alors annulée et remboursée par virement (article 7.3), à l'exclusion de toute autre indemnité.

9.3. **Information du Revendeur.** Le Fournisseur communique sans délai le numéro de suivi. Il informe le Revendeur de toute rupture de stock ou de tout retard prévisible, afin que celui-ci puisse en informer son Client final et respecter ses propres obligations légales.

9.4. **Libellé des colis.** Les colis et le bon de livraison sont libellés au nom de « Nexatis Furniture ». Ils comportent en outre les mentions exigées par la loi.

9.5. **Mode de livraison.** Les livraisons sont réalisées par un transporteur choisi par le Fournisseur, en bas de l'immeuble, à l'adresse du Client final indiquée dans la Commande, sans montée à l'étage ni installation dans le logement. Aucun retrait des Produits à l'entrepôt du Fournisseur n'est proposé. Le Revendeur informe son Client final de la nature de la livraison (rendez-vous pris par le transporteur, déchargement, montage éventuel, nécessité d'une personne pour réceptionner).

9.6. **Risques.** Le transfert des risques sur les Produits au Revendeur intervient à la remise au transporteur, sans préjudice du recours du Revendeur contre celui-ci. Toutefois, le Fournisseur s'engage à traiter les dommages de transport signalés conformément à l'article 10 et à engager les démarches auprès du transporteur et de son assureur, sans frais supplémentaire pour le Revendeur, lorsque les conditions de l'article 10 sont respectées.

9.7. **Réserve de propriété.** Le Fournisseur conserve la propriété des Produits jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et accessoires. À défaut de paiement, il peut revendiquer les Produits. Le transfert des risques reste toutefois régi par l'article 9.6.

9.8. **Zones, délais et frais de livraison.** Le tableau suivant précise, pour chaque zone de livraison, les délais et les frais de livraison. Les livraisons sont effectuées en bas de l'immeuble, dans les conditions de l'article 9.5, en France métropolitaine, en Corse, dans les îles desservies par le transporteur et dans les États de l'Union européenne. Les livraisons dans les départements et territoires d'outre-mer et hors de l'Union européenne sont possibles sur devis ; elles sont facturées dans les conditions de l'article 8.2, la TVA d'importation, les droits de douane et les frais de dédouanement restant à la charge du Revendeur. La Commande en ligne depuis l'Espace revendeur n'est possible que pour une livraison en France métropolitaine, hors Corse. Pour les autres zones, le Revendeur demande un devis par e-mail à contact@nexatis-furniture.com et la Commande est passée après l'acceptation de ce devis. Une Commande passée en ligne pour une adresse située dans une île ou hors de France métropolitaine peut être refusée (article 5.3) ou faire l'objet d'un devis complémentaire.

Zone	Délai d'expédition	Délai de livraison	Frais de livraison HT
France métropolitaine	2 jours	10 jours dès la réception du paiement, préparation comprise	Inclus dans le Prix Net HT
Corse et îles	2 jours	Sur devis	Sur devis, en sus du Prix Net HT
Belgique / Union européenne	2 jours	Sur devis	Sur devis, en sus du Prix Net HT
Outre-mer et hors Union européenne	Sur devis	Sur devis	Sur devis, en sus du Prix Net HT ; TVA d'importation, droits et dédouanement à la charge du Revendeur

9.9. **Preuve de livraison.** Le suivi du transporteur (date, heure, signature ou mention de remise) fait foi de la livraison, sauf preuve contraire apportée par le Revendeur. La remise du colis sans réserve vaut acceptation de la livraison (article 10.2).

Article 10 — Réception, réserves et réclamations

10.1. **À la livraison.** Le Revendeur s'engage à informer son Client final de la nécessité de vérifier l'état du colis en présence du transporteur et, en cas de dommage apparent, de refuser le colis ou de porter ses réserves précises sur le bon de livraison (colis ouvert, endommagé, manquant, nombre de colis). Le Revendeur informe également son Client final, avant la livraison, de ses conditions de retour.

10.2. **Dommages de transport.** Le colis doit être refusé par le Client final en cas de dommage apparent, ou accepté avec des réserves précises et motivées portées sur le bon de livraison. Un colis accepté sans réserve est réputé livré en bon état : aucune réclamation pour dommage de transport n'est recevable, et le Revendeur fait son affaire personnelle de cette situation avec son client. Lorsque des réserves ont été portées, le Revendeur ou son Client final doit informer le Fournisseur par e-mail à contact@nexatis-furniture.com dans un délai de **3 jours** suivant la réception (article L133-3 du Code de commerce). Le Fournisseur adresse ensuite la protestation motivée au transporteur, par lettre recommandée, dans le délai légal. Passé ce délai, aucune réclamation pour dommage de transport n'est recevable.

10.3. **Défauts apparents et non-conformité.** Toute réclamation portant sur un défaut visible, une erreur de référence, une quantité ou une couleur, hors dommage de transport (article 10.2), doit être adressée par e-mail au Fournisseur à contact@nexatis-furniture.com dans un délai de **5 jours ouvrés** suivant la livraison, avec : numéro de Commande, description du défaut, photographies lisibles (produit, emballage, étiquette), et, le cas échéant, les réserves portées sur le bon de livraison.

10.4. **Instruction.** Le Fournisseur répond sous 3 jours ouvrés. Il peut demander des éléments complémentaires ou faire constater le défaut. Le Revendeur autorise le Fournisseur à effectuer toute vérification utile.

10.5. **Remède.** Si le défaut est établi : (i) en cas de défaut du Produit, le Fournisseur procède, à son choix, à l'envoi d'une pièce de remplacement, au remplacement du Produit ou au remboursement du Prix Net HT du Produit concerné ; (ii) en cas d'erreur du Fournisseur dans la Commande (référence, couleur, quantité, pièce manquante), il rembourse le Prix Net HT du Produit ou de la pièce concerné ou, avec l'accord du Revendeur, envoie à ses frais le

bon Produit ou la pièce manquante ; (iii) en cas de dommage de transport, il réexpédie à ses frais un Produit identique ou l'élément endommagé et, si le Produit n'est plus disponible, rembourse le Prix Net HT du Produit concerné.

10.6. **Contenu de la réclamation.** Toute réclamation est adressée par e-mail à contact@nexatis-furniture.com et comporte les informations suivantes :

- Numéro de Commande et de suivi, date de livraison
- Référence et quantité du Produit concerné
- Nature du défaut ou du dommage (transport, fabrication, non-conformité, pièce manquante)
- Réserves portées sur le bon de livraison (oui / non, texte)
- Photographies : colis fermé et ouvert, étiquette du produit, défaut en plan large et en gros plan
- Remède souhaité (pièce, remplacement, réexpédition ou remboursement, selon l'article 10.5)

Article 11 — Garanties

11.1. **Garantie contractuelle.** Le Fournisseur garantit au Revendeur, contre les seuls vices de fabrication, non apparents à la livraison, rendant le Produit impropre à son usage normal, pendant une durée de 12 **mois** à compter de la date de livraison au Client final. Cette garantie est accordée au Revendeur à titre commercial. Elle est exclusive de toute autre garantie, expresse ou implicite, dans les limites autorisées par la loi entre professionnels.

11.2. **Exclusions.** La garantie ne couvre pas :

- l'usure normale, les rayures, chocs et taches ;
- les dommages résultant d'un mauvais montage, d'une mauvaise utilisation, d'un défaut d'entretien, d'une surcharge, ou d'un usage non conforme (usage extérieur d'un meuble d'intérieur, usage professionnel intensif d'un produit grand public, etc.) ;
- les modifications, réparations ou interventions effectuées sans l'accord du Fournisseur ;
- les variations naturelles des matériaux (veinage du bois, nuances de cuir) et les effets normaux du temps, de l'humidité ou de la lumière ;
- les dommages de transport non signalés selon l'article 10 ;
- les détériorations dues à un stockage inadapté après livraison.

11.3. **Mise en œuvre.** Pour bénéficier de la garantie, le Revendeur adresse sa demande par e-mail à contact@nexatis-furniture.com dans un délai de **15 jours** à compter de la découverte du défaut, avec les justificatifs mentionnés à l'article 10.3 et la preuve de la date de livraison. Le Fournisseur répond sous 3 jours ouvrés, apprécie la demande et propose un remède.

11.4. **Remèdes.** Le Fournisseur procède, à son choix, à la réparation, à l'envoi de pièces, au remplacement du Produit ou au remboursement du Prix Net HT du Produit concerné. Lorsque la garantie est reconnue, le Fournisseur supporte uniquement les frais d'expédition de la pièce ou du Produit de remplacement. Les frais de démontage, de montage, de main-d'œuvre, de déplacement et de reprise du Produit défectueux sont exclus. Les frais engagés pour une demande non reconnue sont à la charge du Revendeur.

11.5. **Garanties légales.** Le Revendeur et le Fournisseur étant des professionnels de même spécialité, les parties conviennent expressément que la garantie contractuelle de l'article 11.1 se substitue à la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil), à laquelle le Revendeur renonce, sauf faute lourde, dol ou connaissance du vice par le Fournisseur. À défaut d'application de cette renonciation, toute action fondée sur cette garantie doit être engagée dans un délai d'un an à compter de la découverte du vice, sans pouvoir excéder cinq ans à compter de la vente.

11.6. **Garanties dues au Client final.** Le Revendeur est seul tenu envers son Client final des garanties légales de conformité et des vices cachés prévues au Code de la consommation et au Code civil. Il ne peut en aucun cas prétendre que le Fournisseur est directement tenu envers le Client final, sauf dispositions d'ordre public contraires. Le Revendeur dispose d'un recours contre le Fournisseur dans les limites du présent article.

11.7. **Plafond d'indemnisation.** Toute indemnisation due par le Fournisseur au titre de la garantie est limitée au Prix Net HT du Produit défectueux, à l'exclusion de tout dommage indirect (perte d'exploitation, atteinte à la clientèle, frais de gestion du litige avec le Client final).

Article 12 — Conformité des Produits et sécurité

12.1. Le Fournisseur déclare que les Produits mis sur le marché respectent la réglementation européenne et française applicable (REACH, émissions de formaldéhyde, normes de stabilité et de résistance, résistance au feu des assises rembourrées lorsqu'elle est exigée, etc.).

12.2. Le Fournisseur est, selon les cas, fabricant, importateur ou distributeur au sens de la réglementation. Il tient à disposition du Revendeur, sur demande, les éléments utiles (références, lots, rapports d'essai ou déclarations de conformité).

12.3. **Traçabilité et rappel.** Le Revendeur conserve la traçabilité de ses ventes (identité du Client final, Produit, lot) pendant la durée légale. En cas de non-conformité, d'accident ou de rappel de Produit, les parties se communiquent sans délai toutes les informations utiles. Le Revendeur transmet au Client final les consignes du Fournisseur ou des autorités, et s'abstient de revendre tout Produit faisant l'objet d'un rappel ou d'une alerte.

12.4. Le Revendeur s'interdit de modifier les Produits, leur marquage, leur emballage ou leur notice, et de les présenter sous une désignation ou avec des caractéristiques qui ne correspondent pas à celles indiquées par le Fournisseur.

12.5. **Éco-contribution et reprise du mobilier.** Le Fournisseur s'acquitte, en tant que metteur sur le marché, de l'éco-contribution applicable aux éléments d'ameublement. Son montant est inclus dans le Prix Net HT et indiqué séparément sur la facture. Le Revendeur, distributeur auprès du consommateur, informe ses clients du montant de l'éco-contribution et des modalités de reprise de leur ancien mobilier, et affiche la signalétique de tri (Triman) fournie par le Fournisseur. L'organisation de la reprise relève du Revendeur, sauf accord écrit contraire.

12.6. **Bois et traçabilité de l'origine.** Pour les Produits en bois ou dérivés du bois, le Fournisseur met en œuvre la diligence raisonnée requise par le règlement (UE) 2023/1115 relatif à la déforestation, dès son entrée en application, et tient à disposition du Revendeur, sur demande, les éléments de traçabilité de l'origine.

12.7. **Pièces détachées.** Le Fournisseur informe le Revendeur, sur demande et avant la vente, de la période pendant laquelle les pièces détachées indispensables à l'utilisation des Produits sont disponibles sur le marché (article L111-4 du Code de la consommation). Le Revendeur délivre cette information à ses clients consommateurs.

Article 13 — Obligations du Revendeur

13.1. Le Revendeur s'engage à :

- respecter la réglementation applicable à la vente à distance aux consommateurs (information précontractuelle, prix TTC affichés aux consommateurs, délais de livraison, droit de rétractation, médiation de la consommation, mentions légales, CGV propres, politique de confidentialité) ;
- ne pas faire de publicité mensongère ou trompeuse sur les Produits ;
- assurer le service après-vente de premier niveau auprès de son Client final et transmettre au Fournisseur, par e-mail à contact@nexatis-furniture.com, des demandes complètes ;
- mettre en place et maintenir les assurances nécessaires à son activité (responsabilité civile professionnelle) ;
- ne pas porter atteinte à l'image ou à la réputation du Fournisseur ni de ses marques.

13.2. Le Revendeur reconnaît que le Fournisseur n'est pas le vendeur au sens du droit de la consommation vis-à-vis de ses clients et qu'il lui appartient de se faire connaître comme tel auprès d'eux et de leur indiquer que la commande est expédiée sous le nom « Nexatis Furniture ». Le Revendeur fait son affaire personnelle d'informer ses clients de ses conditions de retour, de rétractation et de garantie, y compris des conséquences de l'ouverture de l'emballage (notamment pour les canapés, article 6.7). Le Fournisseur ne répond d'aucune information donnée par le Revendeur à ses clients.

13.3. **Marketplaces et canaux.** Le Revendeur peut vendre les Produits sur son site internet déclaré à l'article 3.1 et sur les canaux de vente autorisés par le Fournisseur conformément à l'article 3.5, sous réserve du respect de leurs règles et des CGV, et sans conférer au Fournisseur de responsabilité envers ces plateformes. Le Fournisseur peut modifier la liste des canaux autorisés dans les conditions de l'article 3.5.

13.4. **Prix de revente.** Le Revendeur fixe librement ses prix de revente. Tout prix conseillé est donné à titre indicatif.

13.5. **Garantie du Revendeur.** Le Revendeur garantit le Fournisseur contre toute réclamation, condamnation et frais (dont les honoraires raisonnables) résultant d'une promesse, d'une publicité, d'une information erronée, d'un engagement de garantie ou de retour donnés par lui à ses clients, ou du non-respect de la réglementation applicable à la vente à distance.

Article 14 — Responsabilité

14.1. Le Fournisseur est tenu d'une obligation de moyens dans l'exécution du service de dropshipping (préparation, expédition, suivi), sauf obligation de résultat expressément stipulée.

14.2. **Limitation de responsabilité.** Dans les limites autorisées par la loi, la responsabilité du Fournisseur, toutes causes confondues (hors faute lourde ou dolosive, hors dommages corporels et hors responsabilité du fait des produits défectueux), est limitée au Prix Net HT de la Commande à l'origine du dommage (sous réserve du plafond de l'article 11.7 pour la garantie). Le Fournisseur n'est pas tenu des dommages indirects, notamment perte de chiffre d'affaires, de marge, de clientèle, de réputation, ou frais de gestion du litige avec le Client final.

14.3. **Responsabilité du fait des produits défectueux.** Les parties conservent leurs droits et obligations au titre des articles 1245 et suivants du Code civil. Le Revendeur s'engage à informer le Fournisseur par e-mail à contact@nexatis-furniture.com de tout sinistre mettant en cause un Produit dans un délai de 48 heures.

14.4. **Assurance.** Le Fournisseur déclare être couvert par une assurance de responsabilité civile (y compris produits) auprès de MMA (agence de Lille).

14.5. **Dysfonctionnements de la Plateforme.** Le Fournisseur s'efforce d'assurer l'accès à la Plateforme mais ne garantit pas une disponibilité continue. Il n'est pas responsable des interruptions pour maintenance, des pannes de réseau ou de tout fait échappant à son contrôle.

Article 15 — Force majeure

Les parties ne sont pas responsables de l'inexécution de leurs obligations lorsque celle-ci résulte d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. Sont notamment considérés comme tels : catastrophes naturelles, grèves générales ou des transports, fermeture des frontières ou des ports, blocage douanier, défaillance durable d'un fournisseur ou d'un transporteur indépendante de la volonté du Fournisseur, pandémie, cyberattaque. La partie touchée informe l'autre sans délai par e-mail (le Revendeur écrit à contact@nexatis-furniture.com). Si l'empêchement dépasse 60 jours, chaque partie peut résilier la Commande concernée sans indemnité.

Article 16 — Propriété intellectuelle

16.1. Les marques, logos, noms, photographies, textes, fiches produit et bases de données du Fournisseur sont protégés. Le Fournisseur concède au Revendeur, pendant la durée du contrat, une licence non exclusive, non cessible et non transférable d'utiliser les visuels et descriptifs des Produits aux seules fins de leur promotion et de leur vente. La dénomination « Nexatis Furniture » ne peut être utilisée par le Revendeur que pour identifier l'expéditeur des colis.

16.2. Le Revendeur s'interdit de céder, de sous-licencier ou d'utiliser ces éléments à d'autres fins, notamment pour la création d'un site concurrent de la Plateforme ou pour vendre des produits qui ne proviennent pas du Fournisseur.

16.3. À la fin du contrat, le Revendeur retire sans délai les contenus du Fournisseur de ses sites et annonces.

16.4. **Supports remis au Revendeur.** Les photographies, vidéos, fiches techniques, notices techniques de montage et tout autre support remis au Revendeur par le Fournisseur restent la propriété exclusive du Fournisseur (Nexatis Distribution, exerçant sous l'enseigne Nexatis Furniture). Le Revendeur les utilise exclusivement dans le cadre du partenariat, pour la promotion et la vente des Produits, sans les modifier, les céder, les communiquer à des tiers ni les utiliser pour d'autres produits ou d'autres fournisseurs. Il peut remettre à ses clients, avec le Produit, la notice de montage et les supports d'utilisation. Cette utilisation prend fin avec le contrat (article 16.3).

Article 17 — Données personnelles

17.1. Chaque partie respecte le règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et la loi Informatique et Libertés.

17.2. **Données du Revendeur** : le Fournisseur est responsable de traitement pour la gestion du compte, de la facturation et de la relation commerciale. Les durées de conservation sont celles de l'article 17.7.

17.3. **Données des Clients finaux** : le Revendeur est responsable de traitement des données de ses clients, qu'il transmet au Fournisseur pour la seule exécution de la livraison et de l'éventuel service après-vente. Le Fournisseur agit en qualité de **sous-traitant** et s'engage à : traiter ces données uniquement sur instruction documentée du Revendeur ; garantir la confidentialité ; mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées ; ne pas les utiliser à des fins de prospection ou de promotion de ses propres offres ; assister le Revendeur dans l'exercice des droits des personnes ; notifier toute violation de données dans les conditions de l'article 17.9 ; supprimer ou restituer les données au terme de la prestation, sauf obligation légale de conservation ; et n'avoir recours à un sous-traitant

ultérieur (transporteur notamment) qu'en en informant le Revendeur. Un accord de traitement de données (article 17.6) précise ces points.

17.4. Le Revendeur garantit avoir informé ses clients du traitement de leurs données et de leur transmission au Fournisseur et aux transporteurs.

17.5. Pour exercer ses droits, toute personne peut écrire à contact@nexatis-furniture.com.

17.6. **Accord de traitement des données.** Les présentes stipulations tiennent lieu d'accord de sous-traitance au sens de l'article 28 du RGPD pour les données des Clients finaux. **Objet et durée** : traitement des données pour l'exécution des Commandes, pendant la durée du contrat. **Nature et finalité** : préparation, expédition et livraison des Commandes, suivi de livraison et service après-vente. **Catégories de données** : identité, adresse de livraison, numéro de téléphone, adresse e-mail. **Catégories de personnes** : Clients finaux. **Mesures de sécurité** : accès limité aux seules personnes habilitées, conservation sécurisée, transmission des données par des canaux sécurisés. **Sous-traitants ultérieurs** : transporteurs et prestataires logistiques du Fournisseur, ainsi que ses prestataires techniques (hébergement du site, sécurité et acheminement du trafic, envoi des e-mails), dont la liste est communiquée au Revendeur sur demande, tout changement lui étant notifié par e-mail et chaque sous-traitant ultérieur étant tenu des mêmes obligations de protection des données. **Sort des données** : suppression ou restitution à l'issue du contrat, sauf obligation légale de conservation.

17.7. **Bases légales et durées de conservation.** Les données du Revendeur sont traitées pour l'exécution du contrat (ouverture et gestion du compte, Commandes, facturation), pour respecter les obligations légales du Fournisseur (comptabilité, lutte contre la fraude) et, le cas échéant, sur la base de son intérêt légitime (sécurité de la Plateforme, prévention de la fraude, information des Revendeurs par les alertes e-mail de l'article 3.11, auxquelles le Revendeur peut s'opposer à tout moment dans « Mes alertes »). Elles sont conservées pendant la durée du contrat, puis archivées pendant la durée de prescription applicable, et les pièces comptables pendant dix ans. Les données des Clients finaux ne sont conservées par le Fournisseur que le temps nécessaire à la livraison et au service après-vente, sauf obligation légale de conservation.

17.8. **Droits des personnes.** Toute personne concernée peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, dans les conditions prévues par le RGPD, en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 17.5. Elle peut aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL. Lorsqu'une demande concerne des données de Clients finaux, le Fournisseur la transmet sans délai au Revendeur, responsable de traitement.

17.9. **Violation de données.** Le Fournisseur notifie au Revendeur, par e-mail, toute violation de données concernant des données de Clients finaux dans un délai de **48 heures** à compter de sa connaissance, en précisant sa nature, les données concernées et les mesures prises, afin de permettre au Revendeur de la notifier à la CNIL dans les 72 heures lorsque la loi l'exige. Le Revendeur informe le Fournisseur dans le même délai, par e-mail à contact@nexatis-furniture.com, de toute violation de sécurité affectant son compte sur la Plateforme.

17.10. **Transferts hors de l'Union européenne.** Les données sont traitées principalement dans l'Union européenne. Certains prestataires peuvent traiter des données aux États-Unis : Cloudflare, qui assure la sécurité et l'acheminement du trafic du site, Google pour la mesure d'audience (uniquement après consentement) et WhatsApp (groupe Meta) en cas d'échange par ce moyen. Ces transferts sont encadrés par le Data Privacy Framework UE–États-Unis (décision d'adéquation de la Commission européenne). Aucun autre transfert vers un pays situé hors de l'Espace économique européen n'est effectué sans les garanties appropriées prévues par le RGPD (décision d'adéquation ou clauses contractuelles types) et sans information préalable du Revendeur.

17.11. **Audit, registre et coopération.** Le Fournisseur tient un registre de ses activités de traitement et met à disposition du Revendeur, sur demande écrite, les informations nécessaires pour démontrer le respect du présent article. Le Revendeur peut demander un audit raisonnable, une fois par an, avec un préavis suffisant et à ses frais, sans accès aux données des autres clients du Fournisseur. Le Fournisseur coopère avec le Revendeur et avec la CNIL, notamment pour les analyses d'impact et les demandes d'information.

17.12. **Cookies et traceurs.** La Plateforme n'utilise de traceurs non essentiels qu'avec le consentement de l'utilisateur, recueilli dans les conditions prévues par la réglementation. Les traceurs strictement nécessaires (session, connexion, sécurité, préférences) ne requièrent pas de consentement. Les traceurs de mesure d'audience ou de publicité ne sont déposés qu'après consentement exprès : l'utilisateur peut accepter, refuser ou paramétrer chaque catégorie, refuser est aussi simple qu'accepter, et le consentement peut être retiré à tout moment depuis la Plateforme. Le consentement est conservé six mois et la durée de vie des traceurs ne dépasse pas treize mois. Le détail des traceurs utilisés et de leur paramétrage figure dans la politique de confidentialité et de cookies publiée sur la Plateforme.

17.13. **Information des personnes.** Conformément aux articles 13 et 14 du RGPD, le Fournisseur informe les personnes concernées que : le responsable de traitement des données du Revendeur est Nexatis Distribution, 413 rue Gamand, 59810 Lesquin, joignable à l'adresse indiquée à l'article 17.5 ; les finalités, bases légales et durées de conservation sont celles de l'article 17.7 ; les destinataires sont, dans la limite du nécessaire, les services internes du Fournisseur, ses transporteurs et prestataires logistiques, ses prestataires techniques (hébergement, sécurité du site, envoi des e-mails), bancaires et de comptabilité, et les autorités habilitées ; les données ne font l'objet d'aucune décision individuelle automatisée ; les droits des personnes et le droit de réclamation auprès de la CNIL sont ceux de l'article 17.8. Le Revendeur transmet cette information à ses clients pour les données dont il est responsable de traitement.

Article 18 — Non-sollicitation des clients finaux

Le Fournisseur s'interdit, pendant la durée du contrat et pendant 24 mois après son terme, de démarcher directement les Clients finaux du Revendeur en utilisant les données qui lui ont été transmises pour l'exécution d'une Commande, sauf accord écrit préalable du Revendeur ou demande spontanée du client.

Article 19 — Confidentialité

19.1. **Confidentialité des prix et des échanges.** Le Revendeur s'engage à garder strictement confidentiels **les prix, tarifs, remises et conditions commerciales** consentis par le Fournisseur, ainsi que **l'ensemble des échanges** entre les parties (messages, courriels, devis, factures, documents techniques, informations sur les produits et leur provenance).

19.2. Le Revendeur s'interdit de les divulguer, directement ou indirectement, à tout tiers, notamment à un fournisseur ou à un concurrent du Fournisseur, à une marketplace ou à un Client final, et de les utiliser à d'autres fins que l'exécution du contrat. Il veille au respect de cette obligation par ses salariés et prestataires.

19.3. Cette obligation s'applique pendant toute la durée du contrat et, en tout état de cause, pendant **5 ans à compter de l'adhésion du Revendeur à la Plateforme**. Elle ne s'applique pas aux informations tombées dans le domaine public sans faute du Revendeur, ni à celles dont la communication est exigée par la loi ou par une décision judiciaire.

19.4. Tout manquement à cet article autorise le Fournisseur à suspendre immédiatement le compte du Revendeur et à résilier le contrat, sans préjudice de dommages et intérêts.

19.5. Le Fournisseur s'engage à la même confidentialité sur les informations non publiques du Revendeur (listes de clients, volumes de ventes, prix de revente).

Article 20 — Durée, suspension et résiliation

20.1. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de la validation du compte. Chaque partie peut y mettre fin à tout moment, sans motif, moyennant un préavis notifié par e-mail (pour le Revendeur : à contact@nexatis-furniture.com) de 30 jours. Lorsque la relation commerciale a duré plus d'un an, le préavis donné par le Fournisseur est porté à 30 jours, augmentés d'un mois par année complète de relation, dans la limite de 6 mois. Les Commandes en cours restent exécutées.

20.2. **Manquement.** En cas de manquement grave d'une partie, l'autre peut, après mise en demeure adressée par e-mail (pour le Revendeur : à contact@nexatis-furniture.com) et restée sans effet pendant 15 jours, résilier le contrat de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts. En cas d'impayé, de fraude, d'atteinte à l'image du Fournisseur ou de non-respect des articles 12, 13 et 19, le Fournisseur peut suspendre immédiatement le compte et les livraisons.

20.3. À la résiliation, toutes les sommes dues deviennent immédiatement exigibles. Les Commandes acceptées et expédiées restent dues. Les avoirs non utilisés suivent le sort prévu à l'article 8.9.

20.4. Les articles relatifs à la responsabilité, à la propriété intellectuelle, à la confidentialité, aux données personnelles, aux avoirs et sommes dues (articles 8.9 et 8.10) et au règlement des litiges survivent à la résiliation.

20.5. **Suspension.** Le Fournisseur peut suspendre immédiatement et sans préavis l'accès du Revendeur à la Plateforme ou le traitement de ses Commandes en cas de manquement du Revendeur aux CGV, d'impayé, de suspicion de fraude, d'informations inexactes ou d'atteinte à l'image du Fournisseur (notamment articles 3.2, 3.5, 4.5, 19.4 et 20.2). Il notifie la suspension par e-mail en indiquant son motif. Il peut également interrompre temporairement la Plateforme pour des raisons techniques ou de maintenance (article 14.5) ou en cas de force majeure (article 15). Les Commandes déjà validées et payées restent exécutées, sauf force majeure. Une suspension justifiée par un manquement du Revendeur ne donne lieu à aucune indemnité.

20.6. **Procédure collective et défaillance du Revendeur.** Dans les limites des dispositions d'ordre public

applicables aux procédures collectives, en cas d'ouverture d'une procédure collective, de cessation d'activité ou de retards de paiement répétés du Revendeur, le Fournisseur peut suspendre les livraisons, n'accepter que les Commandes payées d'avance et résilier le contrat dans les conditions de l'article 20.2.

Article 21 — Cession et sous-traitance

Le Revendeur ne peut céder ni transférer le contrat sans l'accord écrit du Fournisseur. Le Fournisseur peut faire appel à des sous-traitants (transporteurs, entrepôts, fabricants) et reste responsable de leur exécution à l'égard du Revendeur dans les limites des CGV.

Article 22 — Dispositions générales

22.1. **Intégralité.** Les CGV, la Commande et les bons de commande acceptés constituent l'intégralité de l'accord. Le fait de ne pas se prévaloir d'une stipulation ne vaut pas renonciation.

22.2. **Nullité partielle.** Si une stipulation est déclarée nulle ou inapplicable, les autres demeurent en vigueur.

22.3. **Preuve.** Les e-mails échangés entre les parties valent preuve, dans les deux sens, de leur contenu, de leur date et de leur réception, sans préjudice des données conservées sur la Plateforme.

22.4. **Langue.** Les CGV sont rédigées en français. En cas de traduction, seule la version française fait foi.

22.5. **Notifications.** Toutes les notifications entre Nexatis Distribution (Nexatis Furniture) et le Revendeur sont effectuées par e-mail : du Fournisseur à l'adresse indiquée dans le compte du Revendeur, du Revendeur à l'adresse contact@nexatis-furniture.com. Elles sont réputées reçues le jour ouvré suivant leur envoi. Tout accord, autorisation ou consentement écrit prévu par les CGV peut être donné par e-mail. Le Revendeur informe le Fournisseur de tout changement d'adresse e-mail.

22.6. **Tableau récapitulatif des délais.** Le tableau suivant résume les délais prévus aux CGV, avec leur point de départ et la partie qui doit agir. En cas de contradiction, les articles visés dans la dernière colonne prévalent. Les délais exprimés en jours sont des jours calendaires, sauf mention « jours ouvrés ».

a) Compte, commandes, retours, livraison et réclamations

Domaine	Événement	Délai	Point de départ	Qui doit agir	Article
Compte	Mise à jour d'un canal de vente autorisé	5 jours ouvrés	Ajout ou modification	Revendeur	3.1
Compte	Nouveau canal de vente	Avant toute vente sur ce canal	Demande depuis l'onglet « Canaux de vente »	Revendeur	3.1, 3.5
Compte	Retrait des offres d'un canal retiré	15 jours ouvrés	Notification par e-mail	Revendeur	3.5
Supports de vente	Retrait d'une annonce non conforme	48 heures	Notification par e-mail	Revendeur	4.5
Commande	Validation de la Commande	À la réception du paiement	Réception du virement	Fournisseur	5.2, 5.4
Commande	Paiement par virement et déclaration du justificatif (rappel à 24 heures, sinon annulation automatique)	48 heures	Validation de la Commande sur la Plateforme	Revendeur	5.6
Annulation	Annulation avant préparation, sans frais (en ligne ou par e-mail)	Avant le paiement, puis 2 heures	Confirmation de la réception du paiement (heure de l'e-mail)	Revendeur	6.1
Annulation	Annulation après préparation, frais retenus (demande au service client)	Jusqu'à la remise au transporteur	Passé 2 heures suivant la confirmation du paiement	Revendeur	6.2

Domaine	Événement	Délai	Point de départ	Qui doit agir	Article
Annulation	Annulation après expédition : plus d'annulation, retour possible	Dès la remise au transporteur	Remise au transporteur	Revendeur	6.3
Retour	Photographies avant l'enlèvement	Avant l'enlèvement	Autorisation de retour	Revendeur	6.5, 6.8
Retour	Constat de l'état du Produit, notifié par e-mail	8 jours ouvrés	Réception du retour à l'entrepôt	Fournisseur	6.7
Retour	Observations du Revendeur sur le constat	8 jours ouvrés	Notification du constat	Revendeur	6.7
Rétractation	Droit de rétractation du consommateur	14 jours	Réception par le Client final	Client final	6.8
Rétractation	Retour du Produit au Fournisseur	14 jours	Rétractation notifiée	Revendeur	6.8
Retour	Produit non récupéré, réputé abandonné	30 jours	Avis par e-mail	Revendeur	6.9
Litige	Transmission du dossier litige client	5 jours ouvrés	Réclamation du Client final	Revendeur	6.10
Livraison	Préparation de la Commande	2 jours	Réception du paiement	Fournisseur	9.1
Livraison	Livraison en bas de l'immeuble en France métropolitaine	10 jours, préparation comprise	Réception du paiement	Fournisseur	9.1, 9.2
Livraison	Retard exceptionnel : annulation possible après mise en demeure	Au-delà de 30 jours	Commande	Revendeur	9.2, 7.3
Perte	Colis non livré à signaler	10 jours ouvrés	Date de livraison prévue	Revendeur	7.2
Réclamation	Réserves sur le bon de livraison	À la livraison	Remise du colis	Client final	10.1
Réclamation	Dommage de transport avec réserves, confirmation par e-mail	3 jours	Réception	Revendeur ou Client final	10.2
Réclamation	Défaut apparent, non-conformité, pièce manquante	5 jours ouvrés	Livraison	Revendeur	10.3, 7.2
Réclamation	Réponse du Fournisseur	3 jours ouvrés	Réclamation	Fournisseur	10.4
Sinistre	Sinistre mettant en cause un Produit	48 heures	Connaissance du sinistre	Revendeur	14.3

b) Garantie, paiement, contrat, données et litiges

Domaine	Événement	Délai	Point de départ	Qui doit agir	Article
Garantie	Durée de la garantie contractuelle	12 mois	Livraison au Client final	Fournisseur	11.1
Garantie	Demande de garantie	15 jours	Découverte du défaut	Revendeur	11.3
Garantie	Action en vices cachés si la renonciation est écartée	1 an, 5 ans maximum	Découverte du vice, vente	Revendeur	11.5
Paiement	Paiement de la Commande	48 heures	Validation de la Commande sur la Plateforme	Revendeur	5.6, 8.4

Domaine	Événement	Délai	Point de départ	Qui doit agir	Article
Commande	Livraison d'une tête de lit personnalisée	Délai indiqué sur le devis	Acceptation du devis et paiement	Fournisseur	5.8
Paiement	Paiement des frais de retour facturés	8 jours	Facture	Revendeur	8.10
Paiement	Retard de paiement : pénalités et indemnité de recouvrement	À l'échéance	Échéance	Revendeur	8.5
Remboursement	Remboursement par virement	14 jours	Décision de remboursement	Fournisseur	7.5, 8.9
Remboursement	Remboursement du solde d'un avoir en fin de contrat	14 jours	Fin du contrat ou suspension	Fournisseur	8.9
Avoir	Validité d'un avoir	12 mois	Émission de l'avoir	Revendeur	8.9
Force majeure	Résiliation de la Commande concernée	Au-delà de 60 jours	Événement	Chaque partie	15
Contrat	Préavis de résiliation sans motif	30 jours (jusqu'à 6 mois selon l'ancienneté, préavis du Fournisseur)	Notification par e-mail	Chaque partie	20.1
Contrat	Mise en demeure avant résiliation	15 jours	Mise en demeure par e-mail	Chaque partie	20.2
Contrat	Suspension du compte	Sans préavis, en cas de manquement	Constat du manquement	Fournisseur	20.5
Contrat	Entrée en vigueur d'une modification des CGV	15 jours	Notification par e-mail	Fournisseur	1.4
Notifications	Réception d'une notification par e-mail	Jour ouvré suivant	Envoi	Chaque partie	22.5
Confidentialité	Durée de l'obligation	5 ans	Adhésion à la Plateforme	Chaque partie	19.3
Non-sollicitation	Interdiction de démarcher les Clients finaux	24 mois	Fin du contrat	Fournisseur	18
Litiges	Délai amiable avant le tribunal	30 jours	Litige	Chaque partie	23.3
Données personnelles	Notification d'une violation de données concernant des Clients finaux	48 heures	Connaissance de la violation	Fournisseur	17.9
Facturation	Contestation d'une facture	8 jours	Réception de la facture	Revendeur	8.11
Facturation	Envoi de la facture par e-mail	Au passage « En préparation », au plus tard à l'expédition	Paiement reçu	Fournisseur	8.11
Données personnelles	Validité du consentement aux traceurs ; durée de vie des traceurs	6 mois ; 13 mois au plus	Recueil du consentement	Fournisseur	17.12
Garantie	Réponse du Fournisseur à une demande de garantie	3 jours ouvrés	Demande de garantie	Fournisseur	11.3

22.7. **Indépendance et non-exclusivité.** Les parties sont des professionnels indépendants. Le contrat n'emporte ni exclusivité, ni territoire réservé, ni mandat, ni société, ni lien de subordination. Le Fournisseur reste libre de vendre ses Produits à d'autres revendeurs et directement à ses propres clients.

Article 23 — Loi applicable, médiation et juridiction compétente

23.1. Les CGV et les contrats de vente sont soumis au **droit français**, à l’exclusion de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises.

23.2. En cas de litige, les parties recherchent d’abord une solution amiable, notamment en saisissant le Médiateur des entreprises avant toute action judiciaire.

23.3. À défaut d’accord dans un délai de 30 jours, **le tribunal de commerce de Lille Métropole** est seul compétent, y compris en cas d’appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, sauf règle de compétence impérative contraire.